

# Formulaire d'adhésion ou renouvellement Association des propriétaires de chiens de Val-d'Or (APCVD)

## Veuillez compléter ce formulaire selon votre situation

### **Adhésion**

### Renouvellement

- Annexer une copie de preuve vaccinale pour chaque chien
- Annexer une copie de preuve de stérilisation pour chaque chien
- Photo acceptée

 Inscrire le numéro de chaque jeton sur ce formulaire.

☐ Du 1<sup>er</sup> mai au 30 avril: 35,00\$

Payable par virement interact seulement au : apcvd@live.ca

Pour tout jeton additionnel, perte ou bris du jeton magnétique, les frais de remplacement seront de 15 \$. Aucun remboursement.

### Informations personnelles

# de jeton :	Nouvelle adhésion □	Renouvellement □	
# de jeton :			
Prénom			
Nom			
Adresse résidentielle			
	Ville	Code postal :	
Numéro de téléphone	Résidence :		
	Bureau et/ou cellulaire :		
Adresse courriel (lisible s.v.p.)			

# Information canine Chien #1 Chien #2 Nom de votre animal Date de naissance (jour/mois/an) Race / couleur / tatouage Sexe Si ø stérilisé, date prévue chirurgie

Pour effectuer toute modification durant l'année, s.v.p., veuillez nous aviser via courriel : apcvd@live.ca
La vaccination est obligatoire pour tous les chiens qui fréquentent le Parc soit : Le vaccin de base DHPP (Distemper, Hépatite, Parvovirus, Para Influenza)
***Le vaccin contre la rage et le Bordatellose (Toux de chenil) est <b>FORTEMENT</b> recommandé. ***
Je m'inscris en tant que membre de <i>l'Association des propriétaires de chiens de Val-d'Or ET</i>
J'ai lu et signé les règlements du Parc à Chien et m'engage à les respecter faute de quoi, j'accepte que mon jeton soit désactivé et ce, sans remboursement.
J'ai effectué mon virement interact de 35\$ à : apcvd@live.ca
Je joins une copie de la preuve de vaccination et de stérilisation de mon animal (dessus du carnet de santé accepté si mentionné).
Je comprends que <b>mon jeton sera automatiquement désactivé</b> le 30 avril, si je n'ai pas effectué le renouvellement à temps.
Veuillez prévoir environ <u>5 à 7 jours ouvrables</u> pour l'activation de votre jeton.
NOTEZ QUE LA REMISE DES JETONS SE FERA AU PARC LES MERCREDI ENTRE 18HRS ET 19HRS
Au besoin, n'hésitez pas à nous écrire sur notre page Facebook ou par Courriel.
Nous vous suggérons d'aviser :
<ul> <li>Votre assureur d'inclure votre animal à votre contrat d'assurance responsabilité civile et de vous renseigner sur les risques couverts et l'étendue de la garantie.</li> </ul>
- Votre vétérinaire que votre chien fréquentera le parc à chiens.
Nous tenons à préciser que si votre animal cause un dommage corporel ou matériel, vous en êtes personnellement responsable.
La Ville de Val-d'Or et l'APCVD se dégagent de toute responsabilité.
Signature : Date :
L'APCVD s'engage à conserver confidentiel tous les renseignements inscrits sur votre demande.
Votre opinion est importante pour nous.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires ou suggestions.